

CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
21 décembre 2023 à 18h30 Salle du Conseil Mairie 2^{ème}

Présents : Isabelle BELVAL, Anaïs BLANQUEZ, Christine BRAND, Christian DENOYEL, André DUMAS, Jean-Paul DUMONTIER, Pierre-Georges DURAND, Marie-Christine EBNER, Marc ELLENBERG, Martine EYGLUNENT, Guy-Laurent FAZILLE, Johann GALIBERT, Odile GILLIOT, Florence GLORIEUX, Marie-Christine GUERIN, Dominique JACOTET, Noémie MEGUERDITCHIAN, Annick de MONTGOLFIER, Jean-Bernard NUIRY, Josiane RASTRELLI, Jean-Marie REBATTU, Joël SERAFINI, Nadia SETITER, Anne VORON

Excusés : Andrée BEAUDONNET, Sophie DESCOUR, Montserrat FERRESH, Michèle FONTANA, Thierry de LA POMMERAYE, Anne LELOUCHE, Bruno LEPINE, Colette OLIVERO, Anne SACRI.

Secrétariat : Martine EYGLUNENT.

Invité : M Philippe-Henri CARRY, élu du 5^{ème} arrdt, adjoint à la Mairie, Patrimoine, Nature en ville et Biodiversité.

Johann GALIBERT ouvre la séance à 18h30, en présentant, avec Jean Bernard NUIRY, l'intervention de M Philippe-Henri CARRY.

1 - Projet de végétalisation dans le 5^{ème} arrdt : Intervention de M Philippe-Henri CARRY.

Celui-ci présente, à l'aide de visuels projetés sur grand écran, la végétalisation en cours dans le 5^{ème} arrdt. Il explique comment la démarche fut initiée, présentée aux élus, puis engagée et suivie. Il insiste sur l'importance d'une démarche collective, véritable mobilisation citoyenne pour des projets de cette ampleur. Vingt-cinq associations sont présentes et actives sur ce thème dans le collectif Vieux-Lyon.

Il rappelle une définition de ce qu'est le patrimoine : Relier les gens avec l'identité de leur quartier.

Dans le 5^{ème} arrdt, secteur Fourvière et Vieux-Lyon, en se positionnant sur les rives droites de la Saône, la grille de lecture patrimoniale est la suivante : le fluvial avec la Saône, le minéral avec le Vieux-Lyon et le végétal avec la colline de Fourvière. Quarante et une propositions ont été élaborées pour permettre de valoriser ce patrimoine. L'idée a été de créer des couloirs de verdure pour relier

ces éléments les uns aux autres. La végétalisation étant la priorité dans le cadre de vie des habitants. Il rappelle l'existence des DRT (Demandes de Réalisation de Travaux) concernant la Nature en Ville. Demandes à présenter à M. Gautier CHAPUIS, adjoint au Maire, par l'intermédiaire de son élu d'arrondissement, pour le 2^{ème} arrdt, M François ROYER. Le financement de ces projets peuvent rentrer dans le cadre des projets Nature en Ville (50 000 €) et aussi du budget participatif. Il est important de chercher également des partenariats privés. A titre d'exemple, dans le 5^{ème} arrdt, un partenariat a été trouvé avec une entreprise de voiles pour ombrages.

Pourquoi végétaliser ? Non seulement pour un effet climatique mais aussi pour offrir un lieu d'accueil. Faire des « coulures végétales », c'est un enjeu de circulation pour les habitants et les touristes.

Pour reprendre la formule de M Didier REPELLIN, Architecte en chef des monuments historiques : Du végétal pour rendre vivant le minéral.

Tel est le concept de la Métropole et de la Ville de Lyon, aménager les espaces libres par du végétal, le végétal faisant partie du patrimoine. Il est nécessaire que ces espaces de verdure aient aussi leur fiche patrimoniale.

Présentation visuelle des réalisations de la Cour des Avocats, la Tour Rose, la place du Change, la place Ennemond Fousseret, etc.

(Voir document ci-joint : Le collectif citoyen VGVV (1) et (2), petite place Tramassac V2)

Intervention de Joël SERAFINI, qui rappelle qu'il existe une Charte de l'arbre au sein du service Arbres et Paysages de la Ville de Lyon. Cela peut être une clé pour obtenir d'avantage d'aide de ce service. Il rappelle aussi les financements APICQ. Par ce biais, dans le 2^{ème} arrdt, un financement de 5 000 € a été possible pour la plantation d'arbres, notamment rue Franklin. Il précise qu'il y a tout un travail de repérage à faire, par exemple les cours d'immeubles à végétaliser. Et aussi la nécessité de faire du lobbying pour finaliser les projets.

2 - Validation du compte-rendu du 16/11/23 :

Compte rendu validé par l'ensemble des participants.

3 - Boîte à livres :

(Référente : Dominique JACOTET)

Dominique JACOTET rappelle brièvement l'historique du projet *Boîtes à livres* : une étude publiée en 2018 indiquait que dans le 2^{ème} arrondissement, il n'y avait pas une seule boîte à livres alors que la plupart des autres arrondissements en comptaient plusieurs. L'association L'Attrape Livres dont elle était la Présidente a pu en installer 3. Il n'en reste plus que 2 après les travaux de la place Gensoul. C'est dans ce contexte que le Conseil de Quartier du 2^{ème} arrdt Bellecour-Carnot a demandé à Dominique JACOTET de reprendre le projet pour le compte du Conseil de Quartier du 2^{ème} arrdt Bellecour-Carnot.

Une rencontre en avril 2023 avec le Conseil de Quartier du 5^{ème} arrdt quartiers anciens qui venait d'installer des boîtes à livres en janvier 2023, a permis d'avancer sur le projet. Il a notamment été décidé de choisir le même prestataire à savoir un atelier de réinsertion utilisant des matériaux et objets de récupération.

Les emplacements choisis sont : place Carnot, place Gensoul, square Janmot, place Vidor, place

Vollon.

Les différentes démarches auprès de la Mairie du 2^{ème} arrdt ont permis d'avoir l'assurance qu'une boîte à livres (sur les 5 pressenties), celle de la place Carnot sera financée par la Mairie du 2^{ème} arrdt début janvier 2024. Le coût de fabrication et d'installation de cette boîte s'élève à 1 206 €
(Voir document ci-joint : CQ 2, photos BAL 5^{ème} arrdt)

4 - Zones de végétalisation : (Référente : Christine BRAND)

Suite à l'intervention de Philippe-Henri CARRY, le groupe en charge de ce projet s'est étoffé :
Andrée BEAUDONNET, Christine BRAND, Isabelle DELVAL, Florence GLORIEUX, Marie-Christine GUERIN, Dominique JACOTET, Joël SERAFINI, Nadia SETITER, Anne VORON.

Le plan d'action reste à définir, et la première réunion du groupe est fixée au 5 janvier 2024, 18h, Salle Franklin.

Johann GALIBERT profite de cette occasion pour évoquer le fait que les 3 vice-présidentes et lui-même seront, en quelques sortes, référent(e)s dans le suivi et l'animation et / ou l'organisation de chaque atelier dans les périodes intervalles aux réunions plénières.

5 - Rue Victor-Hugo : (Référent : Johann GALIBERT)

Groupe en charge de ce projet : Christine BRAND, Jean-Paul DUMONTIER, Martine EYGLUNENT, Montserrat FERRESH, Johann GALIBERT, Odile GILLIOT.

Cette rue évolue mal. Isabelle BELVAL fait état de villes ayant fait valoir leur droit de préemption dans des zones à protéger.

Afin de pouvoir démarrer une large réflexion sur le devenir de cette rue Victor Hugo, Johann GALIBERT a pris deux rendez-vous. Le premier, le 16 janvier 2024 avec M Valentin LUNGENSTRASS afin d'avoir une perception des orientations possibles élaborées par la Mairie Centrale et la Métropole, le deuxième, le 19 janvier 2024 avec M Pierre OLIVER et M Jean Bernard NUIRY afin de prendre en compte tous les aspects règlementaires et techniques ainsi que la vision du maire du 2^{ème} arrdt pour cet espace.

A l'issue, le groupe constitué pourra organiser sa première réunion entre le 22 et le 26 janvier 2024.

Johann GALIBERT cherche également à adjoindre à ce groupe des compétences urbanistiques et juridiques afin de parfaire cette exploration.

Martine EYGLUNENT relate sa démarche auprès de quelques commerçants d'habillement de luxe de la rue Auguste Comte. Il semblerait qu'une certaine clientèle se soit déplacée de la rue Victor Hugo sur la rue Auguste Comte. Les commerçants de cette rue ont remarqué un regain de dynamisme commercial par un passage plus dense de passants désireux d'acheter, désertant la rue Victor Hugo ne trouvant plus les enseignes habituelles pour leurs achats.

6 - Cérémonie du Petit Prince. (Référente : Anne VORON)

Groupe en charge de ce projet : Dominique JACOTET, Montserrat FERRESH, Marie-Christine

GUERIN, Morgan HAMMON, Sophie DESCOUR, Anne VORON.

Le déroulement de l'opération semble difficile, il faut trouver de nouvelles possibilités de solliciter les écoles. Suite à des reprises de contact récentes par Montserrat FERRESH avec des directrices d'établissements, un rendez-vous doit être organisé avec Mme Cécile DOYEN, nouvelle directrice de l'école Lamartine. Tous les autres contacts doivent être établis rapidement, afin de voir le projet pédagogique qui pourrait découler de ces entrevues. Nous devons définir avec les écoles, quels types de manifestation nous pouvons imaginer, pour mieux exprimer le périmètre d'intervention, entre autres, sur des aspects sécuritaires sur la voie publique.

Dominique JACOTET s'est proposée de se rapprocher des enseignants de l'Ecole Condé.

7 – Enlèvement des Tags :

(Réfèrent : Johann GALIBERT)

Johann GALIBERT constate que, depuis la dernière réunion, aucune photo n'a encore été prise, et communiquée à la Métropole par l'intermédiaire du site Toodego. Il encourage fortement les membres du C.Q. à transmettre des photos sur ce fléau que deviennent les Tags.

Johann GALIBERT essaiera dans les prochains mois de contacter les 35 autres Conseils de Quartier afin de mutualiser cette démarche.

En attendant, Johann GALIBERT nous fait part des quelques éléments recueillis lors de son entretien du 28 novembre 2023 avec Mme Audrey CHARVERON, Direction Cadre de Vie, responsable détagage :

Le budget de la ville de Lyon est de 1 M€ pour l'enlèvement des Tags. Par comparaison le budget de la ville de Paris est de 8 M€.

Certaines communes ne font pas prendre en charge l'enlèvement des Tags par les particuliers, car cette prestation est intégrée dans le budget de la ville, exemple Paris, Caluire, Villeurbanne....

Dans le service avec Mme CHARVERON, il y a 9 personnes dont 3 « détagueurs » qui s'occupent uniquement des bâtiments publics, et qui traitent également les urgences (suite de manifestation, injures raciales...).

Depuis le début de l'année le service s'est consacré principalement aux suites des manifestations, ce qui a eu pour conséquence de consommer tous les budgets et les moyens mis en œuvre, d'où des interventions beaucoup plus longues sur d'autres thèmes.

Des opérations ponctuelles sur une rue ou un endroit spécifique peuvent être entreprises mais c'est le nombre de plaintes qui va générer la programmation d'une intervention.

Le grand ensemble comme Perrache, les ponts, les quais, certaines voiries sont sous la gestion de la Métropole qui n'a pas de budget alloué pour l'enlèvement des Tags, ce qui explique par exemple la situation des bas-côtés des rives de la Saône vers Perrache. En fait lors d'intervention sur des Ouvrages pour travaux, s'il reste un peu de temps et de budget il procède à l'enlèvement des Tags de proximité .

Remarque : Le site Toodego est géré par la Métropole.

Des discussions sont en cours pour que certains espaces ne soient plus sous la tutelle de la Métropole ce qui aurait pour conséquence que la Ville reprendrait en totalité à sa charge l'enlèvement des Tags sur les sites publics.

Sur la période du 01/01/2023 au 31/10/2023, la déclinaison des interventions est la suivante :

Sur Lyon les surfaces traitées représentent 180 227 m² pour un coût de 947 959 € sur 7 804 interventions.

Sur Lyon 2^{ème} les surfaces traitées représentent 17 684 m² pour un coût de 86 312 € sur 851 interventions.

Le contrat « façades nettes » existe depuis 1998 pour les particuliers et les commerçants.

Pour le nettoyage des façades de particuliers, il y a aujourd'hui sur Lyon 4 227 contrats de « façades nettes » dont 630 dans le 2^{ème} arrondissement. Le délai contractuel du prestataire est de 2 à 8 jours. Actuellement, une dizaine de camions sont en service.

(Voir documents ci-joints : Façades nettes (1), (2) et (3))

8 - Musée des Tissus :

La réunion du 14 décembre avec les riverains a été annulée.

La situation est en stand-by depuis un an, lorsque le nouveau projet a été présenté. A ce jour Isabelle BELVAL confirme que le Permis de Construire n'a pas été déposé. Les riverains n'ont pas pour l'instant la possibilité d'obtenir des réponses sur des questions techniques qui ont été posées, l'équipe de Maîtrise d'Œuvre n'étant pas encore, par définition, constituée. Pas d'information sur une nouvelle date de réunion. Des questions seront posées à la Conservatrice, Mme Aziza GRIL-MARIOTTE et à Mme Florence VERNEY-CARON, conseillère du 2^{ème} arrdt.

Le Conseil de Quartier reste attentif et vigilant aux évolutions de ce projet structurant pour notre quartier.

9 - Place Bellecour/végétalisation. (Réfèrent : Johann GALIBERT)

Lors de la prochaine réunion du Conseil de Quartier Bellecour Carnot qui se tiendra le vendredi 12 janvier 2024 dans la Salle du Conseil à la Mairie du 2^{ème}, des élus de la Mairie Centrale nous présenterons les évolutions de ce projet qui a été plébiscité par les Lyonnais, dans le cadre du budget participatif.

Les intervenants pour cette présentation seront:

Mme Chloé VIDAL : Adjointe au Maire de Lyon, chargée de la Démocratie locale et redevabilité-Evaluation et Prospective-Vie Etudiante.

M Valentin LUGENSTRASS : Adjoint au Maire de Lyon, chargé des Mobilités logistiques urbaine-Espaces publics.

M Gautier CHAPUIS : Adjoint au Maire de Lyon chargé de la Végétalisation, Lien ville-campagne-Biodiversité-Eau dans la ville-Condition animale.

Mme Carole GARNIER : Chargée de mission-Démocratie locale et redevabilité-Evaluation et prospective-Vie étudiante-Direction de la coordination institutionnelle.

10 - Participation au CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) du 6 décembre 2023 projet « Rive Droite » :

Johann GALIBERT remercie et félicite le Conseil de Quartier pour l'excellent travail prolifique qui a

été fourni en permettant de pouvoir poser 14 questions concernant le projet « Rive Droite » lors du dernier CICA du 6 décembre. Cette intervention a été également appréciée par des représentants de l'ADPL (Association pour le Développement de la Presqu'île) et du CIL (Comité d'Intérêt Local) Centre Presqu'île. Des contacts sont d'ailleurs prévus début 2024 avec ces organisations afin d'entrevoir d'éventuelles synergies.

(Voir document ci-joint : PV CICA 06 décembre Mairie du 2^e)

11 – Consultation auprès des membres du Conseil de Quartier :

Johann GALIBERT précise qu'il a reçu à ce jour plus d'une vingtaine de suggestions qui seront proposées à l'ensemble des membres du C.Q. début de l'année 2024 pour permettre une priorisation.

Au-delà des projets et dossiers en cours, elles constitueront la feuille de route de notre C.Q. pour la période à venir.

(Initialement prévues d'être intégrées dans le CR, ces suggestions feront l'objet d'un envoi par mail spécifique effectué dans les prochains jours avec une proposition de priorisation).

12 – Règlement intérieur et charte (Mise à jour) :

Le règlement intérieur a été finalisé par le bureau du C.Q.. Il pourra faire l'objet d'évolutions en fonction des nécessités de notre Conseil de Quartier. Nous recueillerons vos remarques ci nécessaires lors de la prochaine réunion.

(Voir document ci-joint : Règlement intérieur CQ Bellecour-Carnot 2023 12)

En ce qui concerne la Charte du C.Q., un travail de synthèse intégrant les Chartes existantes des autres C.Q. de Lyon, afin d'être en cohérence, sera effectué en début d'année 2024, en espérant une restitution lors de la réunion du C.Q. du mois de février 2024.

13 - Action « Propreté ».

(Réfèrent : Johann GALIBERT)

Groupe en charge de ce projet : Guy-Laurent FAZILLE, Pierre-Georges DURAND, Jean-Paul DUMONTIER.

Une action ramassage des mégots de cigarettes par des étudiant(e)s et lycéen(ne)s a été proposée. Johann GALIBERT donne un a priori favorable à cette démarche qui pourrait s'inscrire plus largement dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de notre planète, « Word Clean up Day du 20 septembre 2024 ». Si besoin, il faudra voir la possibilité d'un financement possible dans le cadre d'un projet APICQ afin de gratifier cette démarche.

Le C.Q. peut proposer que les étudiant(e)s et Lycéen(ne)s soient eux-mêmes porteur de propositions d'actions à mener. Les premiers contacts seront établis dès le début de l'année 2024.

Jean-Paul DUMONTIER nous informe de l'escale de la goélette Tara à la Confluence jusqu'au 21 janvier 2024, exposition présentée sur le climat et les pollutions.

(Site internet: <https://fondationtaraoccean.org/evenement/programme-escale-tara-lyon-2023/>)

14 – Nouvel échangeur de Perrache :

Dominique JACOTET est en contact avec Mme Laurence TANGUILLE de la Métropole avec qui nous pourrions envisager une intervention au sein de notre Conseil de Quartier au printemps (peut être mois de Mars).

15 – Piétonnisation de Lyon, « Presqu'il à vivre » :

Une fois le contact établi avec M Le MOING par Johann GALIBERT tout début 2024, un groupe de travail sera constitué.

16 – Participation à la Consultation Quai Joffre – quai Tilsitt

Le 7 décembre dernier, quelques membres du Conseil de Quartier 2^{ème} Bellecour-Carnot ont participé à la première consultation . Une 2^{ème} réunion aura lieu le 18 janvier prochain.

17 – Nouvel email

Une demande a été faite auprès de la Mairie du 2^{ème} arrdt pour qu'une nouvelle adresse mail soit créée pour le Conseil de Quartier 2^{ème} arrdt Bellecour-Carnot.

La séance est levée à 20h30.
